



MANIFESTE DE SAN SEBASTIÁN

Économie sociale : Personnes, Planète, Action

Les 13 et 14 novembre 2023, la Conférence de haut niveau sur l'économie sociale : « Personnes, Planète, Action » a eu lieu à Saint-Sébastien, la capitale de l'économie sociale 2023, qui donne de la visibilité à la réalité vivante et innovante de l'économie sociale espagnole, européenne et mondiale.

Cette conférence a rassemblé plus de 500 participants lors de deux sessions plénières, avec les plus hauts représentants institutionnels nationaux, européens et internationaux, se concentrant sur les avancées majeures qui ont été réalisées ces dernières années dans l'économie sociale, en particulier à la suite des efforts de nombreux acteurs de l'économie sociale et des autorités publiques, y compris les présidences précédente et actuelle du Conseil. Face à des défis majeurs pour l'Union européenne telles que la guerre d'agression russe contre l'Ukraine et la crise (due à la hausse des prix de l'énergie), la conférence a également mis en évidence l'engagement qui lie l'économie sociale au progrès du projet européen et à la résolution de ces crises. D'importantes conclusions ont été tirées sur des axes stratégiques tels que la création et la garantie d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, la contribution aux transitions verte et numérique, l'accès au financement et aux marchés, l'attraction des jeunes et la visibilité accrue de l'économie sociale, par le biais d'ateliers parallèles avec la participation active des institutions, du secteur et du grand public.



Dans ce cadre de réflexion et de travail, nous, soussignés, présents à la réunion de Saint-Sébastien, reconnaissons que les entités de l'économie sociale sont des acteurs clés du marché unique européen et de nos sociétés, représentant une part significative de la production économique et de la force d'innovation de l'Union européenne. Il s'agit d'un modèle global qui est en même temps profondément enraciné dans nos territoires, qui caractérise et identifie un mode de vie européen.

Selon les données disponibles¹, 2,8 millions d'entités de l'économie sociale opèrent dans l'Union européenne, employant 13,6 millions de personnes. Cela représente 6,3 % de la main-d'œuvre de l'Union européenne. L'économie sociale de l'Union européenne est composée d'une variété d'entités telles que des coopératives, des mutuelles, des associations, des fondations, des entreprises sociales et d'autres structures juridiques réglementées par les États membres. Cet ensemble d'entreprises et d'entités est étroitement lié à des principes et à des caractéristiques communs, tels que :

- ✓ La primauté des personnes et des objectifs sociaux et/ou environnementaux sur le profit ;
- ✓ La gouvernance démocratique et/ou participative ;
- ✓ Le réinvestissement de la totalité ou de la majeure partie des bénéfices et des excédents dans la poursuite de leurs objectifs sociaux et/ou environnementaux et la réalisation d'activités dans l'intérêt des membres/utilisateurs ("intérêt collectif") et/ou de la société dans son ensemble ("intérêt général").

Au cours des dernières années, la visibilité de l'économie sociale n'a cessé de croître, comme en témoignent l'adoption, en avril 2023, de la **résolution de l'Assemblée générale des Nations unies** intitulée "Promouvoir l'économie sociale et solidaire pour le développement durable", le **plan d'action européen pour l'économie sociale** présenté par la Commission européenne en décembre 2021, la **résolution de l'OIT** concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire de juin 2022 et la **recommandation de l'OCDE** sur l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale de juin 2022.

¹ https://social-economy-gateway.ec.europa.eu/eu-initiatives/note-social-economy-data_en



Pendant la présidence espagnole, le Conseil a adopté la première **recommandation du Conseil sur les conditions-cadres pour l'économie sociale**, une autre étape importante vers la consolidation et le renforcement de l'écosystème.

Nous notons également les efforts considérables déployés par le Comité de suivi de la Déclaration de Luxembourg, actuellement présidé par la Bulgarie, pour promouvoir et coordonner au niveau européen, et qui, après des années de travail, vise enfin à inclure tous les pays de l'Union européenne.

Nous saluons donc la reconnaissance croissante de l'économie sociale qui agit comme un catalyseur de l'innovation sociale, économique et environnementale, mobilisant une partie importante du public et apportant par leur travail des solutions aux grands défis économiques, sociaux et environnementaux de notre temps.

L'accélération d'une transition écologique juste, la création de cohésion sociale et d'emplois de qualité, y compris pour les personnes à risque ou exclues, le renforcement de la réindustrialisation, la cohésion territoriale, la finance durable, la numérisation des entreprises et des structures associatives ne sont que quelques-uns des domaines d'action de l'économie sociale, outre sa contribution importante au renforcement de nos systèmes de protection sociale, de soins et de services sociaux, ainsi que la formation et la requalification des jeunes et des travailleurs, et son rôle clé dans la culture, l'art et les loisirs.

Nous sommes également engagés dans une feuille de route ambitieuse pour l'économie sociale, notamment en **soutenant les initiatives existantes**, telles que :

- Une mise en œuvre ambitieuse du Plan d'action européen pour l'économie sociale, à horizon 2030, encourageant l'échange et la coopération entre les États membres, les institutions européennes et internationales et les entités représentant l'économie sociale, tout en préconisant que les politiques de promotion de l'économie sociale soient de nature permanente. Nous nous engageons également à contribuer au



succès de certaines des principales initiatives du plan d'action, par exemple :

- La recommandation du Conseil récemment adoptée sur le développement des conditions-cadres de l'économie sociale.
 - Le projet "Parcours de transition pour l'économie sociale et de proximité", qui définit quatorze domaines d'action clés pour mener les transitions écologique et numérique basées sur l'économie sociale.
 - L'Alliance pour les compétences de l'écosystème de l'économie sociale et de proximité.
 - L'Académie européenne de l'entrepreneuriat des jeunes, en tant qu'instrument clé pour attirer les jeunes talents vers l'économie sociale et pour promouvoir l'enseignement de l'entrepreneuriat via l'économie sociale à tous les niveaux de l'éducation et de la formation.
 - Travailler avec les villes pour développer des contrats verts locaux et/ou des actions de citoyenneté écologique.
- Le renouvellement de l'Intergroupe sur l'économie sociale du Parlement européen, en tant que groupe multipartite clé pour s'assurer que les politiques européennes prennent en considération toutes les entités de l'économie sociale, leurs particularités et leur capacité à contribuer au progrès économique et social de l'Union européenne.
 - Intensifier le rôle de l'économie sociale dans notre politique extérieure et de partenariat, en tant qu'instrument clé pour le co-développement et la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que pour favoriser les alliances entre les entités de l'économie sociale et leur intégration dans les chaînes de valeur stratégiques.
 - Accroître la visibilité de l'économie sociale en tant qu'instrument de promotion de l'entrepreneuriat collectif, de contribution à une transition écologique et numérique juste, de création d'emplois de qualité, de promotion de la participation des salariés et des citoyens, de l'innovation et de l'inclusion des personnes à risque ou en situation d'exclusion.



- Accès au financement et aux marchés. Mobiliser, le cas échéant, des fonds provenant du mécanisme de relance et de résilience et d'autres instruments de l'UE ; évoluer vers une plus grande reconnaissance des investissements socialement et écologiquement responsables et des marchés publics ainsi que d'autres formes d'implication des organisations de l'économie sociale dans la conception et la fourniture de services ; évoluer vers une meilleure reconnaissance des entités de l'économie sociale dans les règles relatives aux aides d'État ; promouvoir la mise en œuvre de véhicules d'investissement spécifiques pour financer les entités de l'économie sociale ; et promouvoir l'économie sociale en tant que modèle et allié des entreprises traditionnelles, également en soutenant l'écosystème de l'économie sociale ainsi que les services de conseil aux entreprises pour l'écosystème.
- L'implication des associations et organisations représentatives de l'économie sociale, à tous les niveaux territoriaux, dans la formulation et la gouvernance des politiques publiques qui nous concernent, en promouvant le dialogue social et la création d'organismes de participation institutionnelle.
- La collecte de données sur l'écosystème de l'économie sociale ainsi que le développement de la mesure et de la gestion de l'impact social.
- Enfin, en nous appuyant sur le plan d'action pour l'économie sociale et sur la recommandation du Conseil relative aux conditions-cadres de l'économie sociale, nous devrions coopérer au renforcement du cadre politique européen pour l'économie sociale, qui revêt une importance cruciale pour le développement d'entités de l'économie sociale qui génèrent un impact positif sur le plan social, économique et environnemental.



Monsieur Johannes Rauch

*Ministre des affaires sociales, de la santé, des soins et de la protection des consommateurs de l'**Autriche***

Madame Christie Morreale

*Vice-présidente et Ministre de l'emploi, de la formation, de la santé, de l'action sociale, de l'économie sociale, de l'égalité des chances et des droits de la femme de la Région wallonne de **Belgique***

Madame Ivanka Shalapatova

*Ministre du travail et de la politique sociale de la République de **Bulgarie***

Monsieur Ivan Vidiš

*Secrétaire d'État au ministère du travail, des pensions, de la famille et de la politique sociale de **Croatie***

Monsieur Giorgos Papanastasiou

*Ministre de l'énergie, du commerce et de l'industrie de **Chypre***

Monsieur. Marian Jurečka

*Vice-premier Ministre et Ministre du travail et des affaires sociales de la **République tchèque***



Madame Olivia Grégoire

*Ministre déléguée auprès du Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique de la **France***

Monsieur Sven Giegold

*Secrétaire d'État, ministère fédéral de l'économie et de l'action climatique de l'**Allemagne***

Madame Sofia Zacharaki

*Ministre de la cohésion sociale et de la famille de **Grèce***

Madame Marina Elvira Calderone

*Ministre du travail et des politiques sociales de l'**Italie***

Monsieur Uldis Augulis

*Ministre des soins de santé de **Lettonie***

Monsieur. Georges Engel

*Ministre du travail, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire du **Luxembourg***



Madame Karien van Gennip

*Ministre des affaires sociales et de l'emploi des **Pays-Bas***

Madame Marlena Maląg

*Ministre de la famille et de la politique sociale de **Pologne***

Madame Ana Mendes Godinho

*Ministre du travail, de la solidarité et de la sécurité sociale du **Portugal***

Madame Simona Bucura-Oprea

*Ministre du travail et de la solidarité sociale de **Roumanie***

Monsieur Branislav Ondruš

*Secrétaire d'État au ministère du travail, des affaires sociales et de la famille de **Slovaquie***

Monsieur Matjaž Han

*Ministre de l'économie, du tourisme et des sports de la République de **Slovénie***



Madame Yolanda Díaz Pérez

Deuxième vice-présidente et Ministre du travail et de l'économie sociale de l'Espagne

Monsieur Oliver Röpke

*Président du **Comité économique et social européen***

Monsieur Vasco Alves Cordeiro

*Président du **Comité européen des régions***

Monsieur Juan Antonio Pedreño Frutos

*Président de **Social Economy Europe***